

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil seize, le 11 avril, le Conseil Municipal d'AURIAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Nicole BARDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 9

Date de convocation du Conseil Municipal : 05 avril 2016

Présents : Mme Nicole BARDI, Mr Michel GICQUEL, Mr Olivier DUCLAUX, Mr Hubert GARCELON, Mr Louis GARCELON, Mr Joseph GRANGER, Mr Patrick LAMBERT, Mme Martine VEAUTE.

Absente excusée : Mme Laurence VAN LERENBERGHE (procuration à Mme Nicole BARDI).

Mme Martine VEAUTE a été élue secrétaire.

2016/035 – COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		195 692.71		103 727.62		299 420.33
Opérations de l'exercice	613 763.01	691 907.12	491 272.54	217 261.33	1 105 035.55	909 168.45
TOTAUX	613 763.01	887 599.83	491 272.54	320 988.95	1 105 035.55	1 208 588.78
Résultats de clôture		273 836.82	170 283.59			103 553.23
Restes à réaliser			51 033.00	37 929.00	51 033.00	37 929.00
TOTAUX CUMULES	613 763.01	887 599.83	542 305.54	358 917.95	1 156 068.55	1 246 517.78
Résultats définitifs		273 836.82	183 387.59			90 449.23

2016/036 – COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		2 134.27	36 110.24		36 110.24	2 134.27
Opérations de l'exercice	28 370.12	37 042.86	8 707.63	108 953.62	37 077.75	145 996.48
TOTAUX	28 370.12	39 177.13	44 817.87	108 953.62	73 187.99	148 130.75
Résultats de clôture		10 807.01		64 135.75		74 942.76
Restes à réaliser			13 954.00		13 954.00	
TOTAUX CUMULES	28 370.12	39 177.13	58 771.87	108 953.62	87 141.99	148 130.75
Résultats définitifs		10 807.01		50 181.75		60 988.76

2016/037 – COMPTE ADMINISTRATIF EAUX

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		55 279.62		46 991.11		102 270.73
Opérations de l'exercice	26 977.14	30 895.50	1 654.04	8 469.82	28 631.18	39 365.32
TOTAUX	26 977.14	86 175.12	1 654.04	55 460.93	28 631.18	141 636.05
Résultats de clôture		59 197.98		53 806.89		113 004.87
Restes à réaliser			40 000.00		40 000.00	
TOTAUX CUMULES	26 977.14	86 175.12	41 654.04	55 460.93	68 631.18	141 636.05
Résultats définitifs		59 197.98		13 806.89		73 004.87

2016/038 – AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2015 – BUDGET PRINCIPAL
--

Le Conseil Municipal, après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2015 statuant sur l'affectation de résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants :

POUR MEMOIRE

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau) : 195 692.71 €
 Résultat d'investissement antérieur reporté : 103 727.62 €

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2015

Solde d'exécution de l'exercice : -274 011.21 €
 Solde d'exécution cumulé : -170 283.59 €

RESTES A REALISER AU 31/12/2015

Dépenses d'investissement : 51 033.00 €
 Recettes d'investissement : 37 929.00 €
 Solde **13 104.00 €**

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT A LA DATE DU 31/12/2015

Rappel du solde d'exécution cumulé -170 283.59 €
 Rappel du solde des restes à réaliser -13 104.00 €
 Solde **-183 387.59 €**

BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL**183 387.59 €**

Résultat de l'exercice 78 144.11 €
 Résultat CCAS (clôture au 31/12/2015) 1 029.20 €
 Résultat antérieur 195 692.71 €
TOTAL A AFFECTER 274 866.02 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION	
1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement recette au compte 1068 su BP 2016.	183 387.59 €
2) affectation complémentaire en « réserves » Recette au compte 1068 sur BP 2016	0.00 €
3) Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2016 (report à nouveau créateur).	91 478.43 €
TOTAL	274 866.02 €

2016/039 – AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2015 – BUDGET ASSAINISSEMENT – M49

Le Conseil Municipal, après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2015 statuant sur l'affectation de résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants :

POUR MEMOIRE

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau) : 2 134.27 €
 Résultat d'investissement antérieur reporté : - 36 110.24 €

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2015

Solde d'exécution de l'exercice : 100 245.99 €
 Solde d'exécution cumulé : 64 135.75 €

RESTES A REALISER AU 31/12/2015

Dépenses d'investissement : 13 954.00 €
 Recettes d'investissement : 0.00 €

Solde **13 954.00 €**

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A LA DATE DU 31/12/2015

Rappel du solde d'exécution cumulé 64 135.75 €
 Rappel du solde des restes à réaliser 13 954.00 €

Solde -50 181.75 €

BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL

0.00 €

Résultat de l'exercice 8 672.74 €
 Résultat antérieur 2 134.27 €

TOTAL A AFFECTER 10 807.01 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION	
1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement recette au compte 1068 su BP 2016.	0.00 €
2) affectation complémentaire en « réserves » Recette au compte 1068 sur BP 2016	0.00 €
3) Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2016 (report à nouveau créateur).	10 807.01 €
TOTAL	10 807.01 €

**2016/0040 – AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DE
L'EXERCICE 2015 – BUDGET DES EAUX – M49**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2015 statuant sur l'affectation de résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants :

POUR MEMOIRE

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau) :	55 279.62 €
Résultat d'investissement antérieur reporté :	46 991.11 €
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2015	
Solde d'exécution de l'exercice :	6 815.78 €
Solde d'exécution cumulé :	53 806.89 €
RESTES A REALISER AU 31/12/2015	
Dépenses d'investissement :	40 000.00 €
Recettes d'investissement :	0.00 €
Solde	40 000.00 €

**BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
A LA DATE DU 31/12/2015**

Rappel du solde d'exécution cumulé	53 806.89 €
Rappel du solde des restes à réaliser	-40 000.00 €
Solde	-13 806.89 €

BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL 0.00 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

0.00 €	
Résultat de l'exercice	3 918.36 €
Résultat antérieur	55 279.62 €
TOTAL A AFFECTER	59 197.98 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement recette au compte 1068 su BP 2016.	0.00 €
2) affectation complémentaire en « réserves » Recette au compte 1068 sur BP 2016	0.00 €
3) Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2016 (report à nouveau créditeur).	59 197.98 €
TOTAL	59 197.98 €

2016/041 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2016

Le Conseil Municipal procède au vote du budget principal 2016 de la commune, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

- Dépenses : 728 877.43
- Recettes : 728 877.43

Section d'investissement

- Dépenses : 361 946.02
- Recettes : 361 946.02

Vote :

Votants : 9

Exprimés : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

2016/042 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2016

Le Conseil Municipal procède au vote du budget assainissement 2016 de la commune, lequel peut se résumer ainsi :

Section d'exploitation :

- Dépenses : 36 268.64
- Recettes : 36 268.64

Section d'investissement :

- Dépenses : 82 344.81
- Recettes : 82 344.81

Vote

Votants : 9

Exprimés : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

2016/043 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF EAUX 2016

Le Conseil Municipal procède au vote du budget Eaux 2016 de la commune, lequel peut se résumer ainsi :

Section d'exploitation :

- Dépenses : 87 352.02
- Recettes : 87 352.02

Section d'investissement

- Dépenses : 73 158.91
- Recettes : 73 158.91

Vote

Votants : 9

Exprimés : 9

Pour : 9
 Contre : 0
 Abstention : 0

2016/044 – COMPTE ADMINISTRATIF CCAS

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		896.70				896.70
Opérations de l'exercice	2 367.50	2 500.00			2 367.50	2 500.00
TOTAUX	2 367.50	3 396.70			2 367.50	3 396.70
Résultats de clôture		1 029.20				1 029.20
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	2 367.50	3 396.70			2 367.50	3 396.70
Résultats définitifs		1 029.20				1 029.20

2016/045 - CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE COMMUNAL

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'elle reçoit de en plus de demandes de personnes extérieures à la commune qui souhaitent faire l'acquisition de concessions dans le cimetière communal.

Afin de pouvoir répondre très clairement à ces demandes et en application de l'article L.2223-3 du code général des collectivités territoriales, la sépulture dans le cimetière de commune est due :

- Aux personnes décédées sur son territoire, quel que soit leur domicile.
- Aux personnes domiciliées sur son territoire, alors même qu'elles seraient décédées dans une autre commune.
- Aux personnes non domiciliées dans la commune, mais y possédant une sépulture de famille.
- Aux Français établis hors de France n'ayant pas de sépulture de famille dans la commune qui sont inscrits sur la liste électorale de celle-ci.
- Aux propriétaires fonciers de la commune.

L'inhumation d'animaux dans le cimetière municipal est interdite.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide d'adopter ces conditions d'attribution.

**2016/046 - PROLONGATION DU CONTRAT DE TRAVAIL DE L'AGENT
D'ANIMATION POUR LES CLASSES VERTES**

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération n° 2016/001 permettant le recrutement d'un agent d'animation pour les classes vertes.

Vu la demande de la Ville de Paris d'attribution d'un séjour supplémentaire du 13 au 23 juin 2016.

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 3/2^{ème} alinéa.

Vu le rapport de Madame le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- Décide de prolonger le contrat de l'agent d'animation jusqu'au 22 juin 2016.

Madame le Maire est chargée des formalités administratives liées à cette prolongation de contrat.

Questions diverses :

Convention ruralité : Mme le Maire explique au Conseil Municipal qu'elle a récemment reçu en Mairie en compagnie de sa collègue Maire de Rilhac Xaintrie, Mme Laurence DUMAS, l'inspecteur d'académie ; Celui-ci venait faire le point sur l'avenir du RPI Rilhac Xaintrie / Auriac mais également présenter la « convention ruralité » qui est un protocole d'accord pour un schéma triennal (2016-2018) d'évolution de l'offre scolaire en milieu rural dans le département de la Corrèze.

Après avoir pris connaissance des principaux axes de cette « convention ruralité », le Conseil Municipal décide d'engager une réflexion plus approfondie avant de prendre toute décision.

Demande d'aide sociale : Une demande d'aide sociale est récemment parvenue à la Mairie. Mme Martine VEAUTE est chargée de contacter l'assistance sociale afin de connaître plus en détail le dossier.

Une décision quant à l'attribution d'une aide ou pas sera prise lors du prochain Conseil Municipal.

Nicole BARDI,
Maire



Martine VEAUTE,
Secrétaire

